

2494.

Paris, ce 18 Janvier 1776

1

Messieurs,

Vous pouvez vous convaincre, par la lecture du Journal que j'ai l'honneur de vous offrir, comme l'hommage de mon respect, qu'il est de nature à devenir le dépôt des découvertes qu'on fait journellement dans toutes les parties des Sciences. Vous sentez également, Messieurs, qu'il faut un centre commun pour recueillir ces découvertes, & pour les faire parvenir promptement & sûrement du Nord au Midi. Le Journal de Physique réunira tous ces avantages, si vous avez la générosité de concourir avec moi aux progrès des Sciences. Plusieurs grandes Académies se font déjà déterminées à me communiquer le Précis détaillé de leurs Travaux; plusieurs même m'envoient leurs Mémoires originaux, parce qu'elles n'ont en vûe que le bien Public & la prompte promulgation des découvertes. Ce Journal a pris une consistance stable, & je desirerois, s'il étoit possible, qu'il devint celui de toutes les Académies de l'Europe, ce seroit alors votre Ouvrage & non le mien.

D'après cet exposé, je ne crains pas, Messieurs, de vous prier d'avoir la bonté de m'adresser vos Mémoires ou des Extraits de vos Mémoires, de vos Expériences, &c. Leur publication ne fera aucun tort aux Volumes que vous imprimerez, ils les feront au contraire attendre avec plus d'impatience par le Public. Par ce concours unanime des Académies, chaque Membre se croira présent à toutes leurs Assemblées, & il connoitra les objets dont on s'y occupe. Ce Plan est grand & utile, il ne tient qu'à vous, Messieurs, de le mettre à exécution. Ose vous en conjurer au nom des Sciences, & vous y êtes aussi intéressés que moi.

Pour vous éviter des frais de Poste, toujours très-onéreux, daignez, je vous prie, couvrir d'une simple bande de papier la Lettre ou le Mémoire que vous desirerez me faire parvenir. Sur cette bande de papier n'écrivez que ces seuls mots: JOURNAL DE PHYSIQUE. Recouvrez le tout d'une enveloppe, sur laquelle sera écrite cette adresse: *A Monseigneur, Monseigneur le Comte de Vergennes, Secrétaire d'Etat, & Ministre des Affaires Etrangères à Paris.* Si la Cour de France a un Ambassadeur ou un Consul, ou un chargé d'Affaires dans la Ville que vous habitez, il suffira de remettre chez lui votre Lettre ou Paquet. Si elle n'en a point, mettez-les simplement à la Poste, par ce moyen les Lettres dont vous m'honorerez me parviendront promptement & sûrement.

Je suis avec respect,

Messieurs,

*Depuis le mois de Janvier 1773, je vous ai adressé des volumes de ce Recueil, et vous n'avez pas daigné m'en accuser la Reception, ni me communiquer un seul mémoire*

Votre très-humble & très-obéissant  
serviteur,